

Inscriptions au transport scolaire 2015/2016 : c'est maintenant et avant le 15 juillet

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc informe les parents que les dossiers d'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2015 sont disponibles* **depuis lundi 15 juin 2015.**

Anticiper pour économiser

Cette année, la Communauté de Communes a mis en place un nouveau système en privilégiant les familles qui respectent les délais d'inscription. En effet, pour celles qui inscriront leur enfant avant le 15 juillet, elles bénéficieront d'un **tarif préférentiel** de 120 euros. Au-delà, l'inscription coûtera 155 euros par enfant.

« *Chaque année, c'est plus de 3 000 élèves que la Communauté de Communes transporte chaque jour au niveau du territoire. Nous avons décidé de favoriser les parents qui inscriront leur enfant dans les temps car nos équipes, pour garantir la bonne organisation du service, ont besoin d'avoir reçu un maximum de dossier au début de l'été,* » explique Martine Perinet, Vice-Présidente en charge des transports et maire de Demi-Quartier.

**Permanences dédiées aux inscriptions aux transports scolaires :
du mercredi 1^{er} au mercredi 15 juillet, de 13h30 à 16h30 (y compris le vendredi).**

**Renseignements auprès du Service transport scolaire
648, chemin des Prés Caton - PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy.
Tel. 04 50 78 12 10
accueil@ccpmb.fr**

**reçu par courrier ou délivré en mairie ou à l'école*

Contact presse :

Elisabeth AMBLARD, chargée de communication de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
06 47 66 34 80 / e.amblard@ccpmb.fr

Contact technique :

Laurie CERIOLI, chargée de mission transport de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc,
04 50 78 12 10 / l.ceroli@ccpmv.fr